



Travail flexible, mode d'emploi

Valérie Schégin

Consultante associée du cabinet AlterAlliance, experte en gestion de conflits et médiatrice.



Elisabeth Durand-Mirtain

Quelles sont vos constats dans la mise en place du travail flexible ?

Valérie Schégin

Un très net engouement pour la flexibilité dû à avec la multiplication des accords de télétravail.

Le constat est plus nuancé pour les bureaux partagés très prisés par les entreprises, en particulier le flex office. Le passage est souvent imposé aux salariés, sans transition ni accompagnement humain du changement.



Venez le 19 septembre 2019 en cliquant là !

Elisabeth Durand-Mirtain

Concrètement, comment cela se passe-t-il ?

Valérie Schégin

Le passage à un espace collectif de travail, est parfois vécu comme violent, surtout s'il n'est pas partagé en amont avec les utilisateurs, par la visite des locaux ou le choix du mobilier, par exemple. L'organisation du « vivre ensemble » dans cet espace commun est souvent laissée au libre arbitre de chacun, alors que la co-construction de règles de vie communes permettrait d'en réguler les effets négatifs.

Vivre ensemble est faisable à condition que les règles de vie dans l'espace commun soient co-construites

Le télétravail pour tous ?

Elisabeth Durand-Mirtain

Tout le monde est-il à la même enseigne dans ce domaine ?

Valérie Schégin

Hélas, non. Le télétravail est accordé à certains et refusé à d'autres. Cela génère un sentiment d'injustice, faute d'une communication claire et régulière sur les conditions d'éligibilité au télétravail et ses modalités d'exercice, le refus n'étant, parfois, pas explicité ni accompagné.

Elisabeth Durand-Mirtain

De par votre expérience, sur quoi faut-il être vigilant ?

Valérie Schégin

L'essor du travail flexible coïncide avec l'apparition de nouveaux risques professionnels et l'isolement social comme l'altération du sentiment d'appartenance à l'entreprise. J'en parlerai plus en détail pendant ma conférence.

En conclusion, je ferai deux recommandations pour la mise en place du travail flexible.

Pour l'entreprise : créer les conditions de la confiance et de l'adhésion des salariés grâce à leur participation. Et accompagner le changement du modèle managérial et préserver la proximité avec les équipes.

Pour les collaborateurs : parler tôt des difficultés autour d'eux et se demander: suis-je une ressource pour les autres en cas de difficulté?

Des solutions peuvent être mises en œuvre tant pour les entreprises que pour les collaborateurs

Salon Réunion • Palais Brongniart, Paris • 19 septembre 2019 de 9h à 19h
AfterWork de 19h à 21h • Soirée à partir de 21h

Avec une seule inscription, accédez à 3 événements • Même jour, même lieu



Réunion • 14 rue Sthrau • 75013 Paris • 01 53 61 60 00 - Se désinscrire